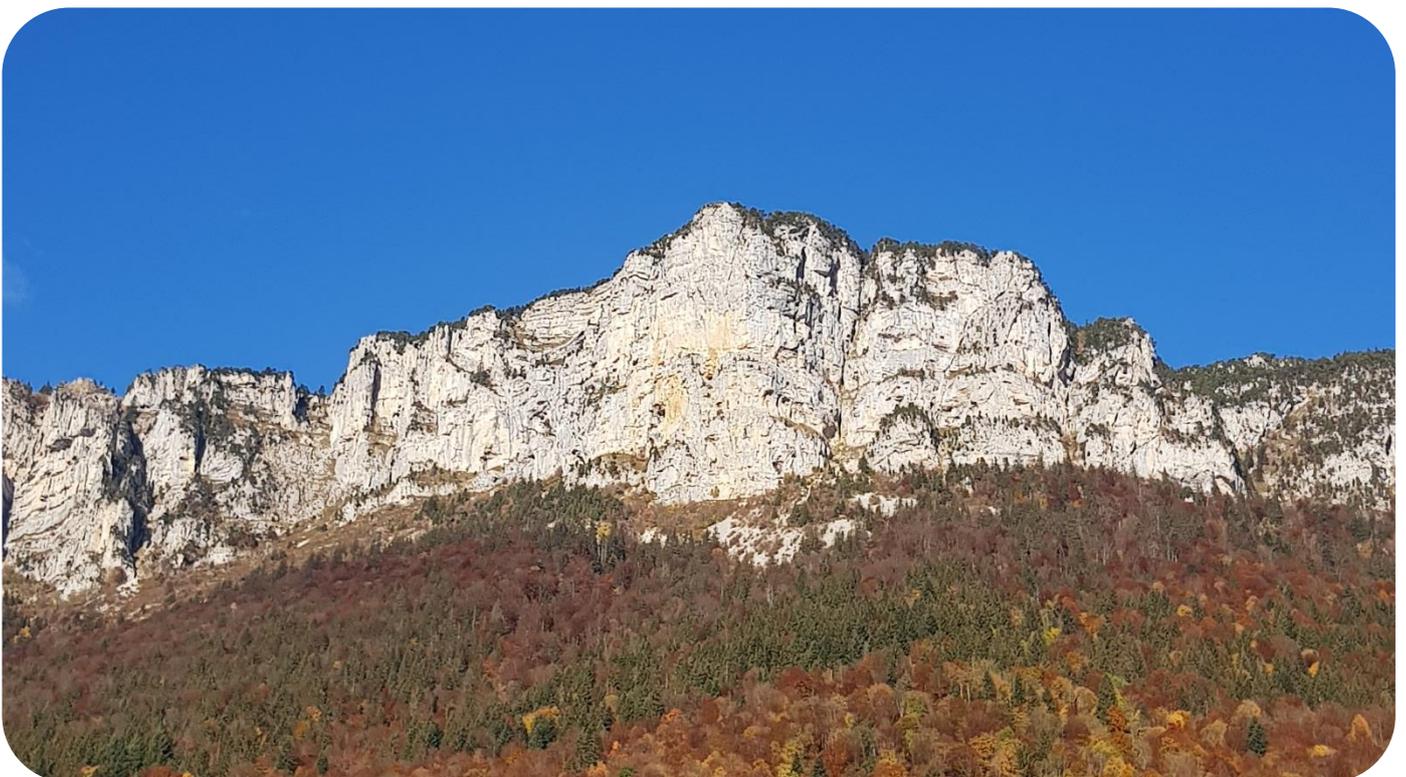


LE PETIT MARIMONTOIS ANNEE 2024



Sommaire

- LE MOT DU MAIRE
- LE CONSEIL MUNICIPAL
- FESTIVITES SURVENUES DANS LE VILLAGE
- LA PAROLE AUX ACTEURS LOCAUX : Murielle du gîte des belles ombres
- ENTREPRISES ET SERVICES SUR LA COMMUNE
- BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 2024
- POINT SUR LES TRAVAUX DE LA SALLE FESTIVE
- TRAVAUX DE VOIRIE
- POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME
- OPAH AIDE A LA RENOVATION
- ETAT CIVIL
- COMMUNAUTE DE COMMUNES
- ACTIONS SIBRECSA
- ACTIONS ONF ET CHANTIER D'INSERTION ARECE



Chères Marimontoises, chers Marimontois,

Alors que nous avançons dans cette année pleine de défis et de transformations, je suis particulièrement heureux de pouvoir m'adresser à vous dans notre bulletin municipal en tant que Maire.

Tout d'abord, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre résilience et votre solidarité. La force de notre village réside dans notre capacité à rester unis et à travailler ensemble vers un objectif commun. Vos efforts et votre engagement - révélés par la participation importante aux différentes élections de cette année - sont la preuve vivante que Sainte Marie du Mont est une commune où il fait bon vivre.

Je souhaite, par ce mot, vous annoncer que le nouveau projet lié à la rénovation de notre salle des fêtes - porté par l'ensemble de l'équipe municipale - a obtenu l'approbation des habitants s'étant rendu au Conseil Municipal de présentation et à la visite du chantier. Votre soutien dans cette démarche est essentiel, et grâce à vous, ces travaux entrent désormais dans une nouvelle phase. Nous allons ainsi pouvoir réunir les bâtiments communaux en un seul et même lieu. La salle des fêtes, véritable cœur de nos activités, sera bientôt un lieu accueillant et fonctionnel, prêt à recevoir nos nombreux événements et célébrations. La mairie sera ainsi transférée dans ce même bâtiment, en lieu et place du « relais nature » et un lieu multi modal verra le jour, regroupant café associatif, coin lecture, accueil de groupes scolaires et point de vente de produits locaux.

Je désire également exprimer ma profonde gratitude au président de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, M. Henri Baile, pour son soutien sans faille. Grâce à son engagement et sa collaboration, de nombreux projets peuvent voir le jour dans notre village, renforçant ainsi notre infrastructure locale, améliorant la qualité de vie de nos concitoyens et nous permettant d'envisager l'avenir de façon sereine. Son aide précieuse est un atout inestimable pour notre commune, et je tiens à le remercier au nom de tous les Marimontois. Je voudrais également avoir un mot pour M. Christophe Borg ; Maire de Pontcharra, Conseiller départemental et Vice-Président de la Communauté de Communes, son engagement envers notre commune nous a permis d'avancer et de concrétiser des initiatives importantes pour le bien-être de tous nos habitants. Il sera grandement regretté.

Je suis cependant ravi de constater la multiplication des activités et événements sur notre commune. Ce dynamisme est le signe d'un renouveau et d'une vitalité retrouvée. Spectacles, guinguette, brocante, et festivités se succèdent, offrant à chacun des occasions de se divertir, de se rencontrer et de renforcer les liens qui unissent notre village. Je vous encourage vivement à participer à ces événements, car c'est ensemble que nous faisons vivre Sainte Marie du Mont. Je profite ainsi de cette occasion, pour souligner l'importance de nos associations locales qui jouent un rôle crucial dans l'animation de notre vie communautaire ; leur dévouement est essentiel pour le rayonnement du village.

Enfin, je voudrais rappeler que la mairie reste à votre disposition pour toute question ou suggestion. Votre avis compte et nous sommes là pour vous écouter et répondre au mieux à vos besoins.

Ensemble, continuons à bâtir une commune accueillante, solidaire et dynamique ; Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce bulletin.

Clément BONNET, Maire de Sainte Marie du Mont

➤ LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire : Clément BONNET, élu communautaire à la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG), représentant de la CCLG auprès de l'Office de Tourisme Belledonne Chartreuse. **Titulaire de la Commission Budgétaire, de la Commission Urbanisme, travaux, logements, de la Commission Travaux de rénovation de la salle festive et de la Commission patrimoine de la commune et chemins ONF, chasse et agriculture**

Première adjointe : Susie PINQUET, Suppléante à la CCLG, **Titulaire de la Commission SIEEM et action sociale**, suppléante à la commission budgétaire, membre de la commission information et communication, membre de la commission patrimoine de la commune et chemins ONF, chasse et agriculture, membre de la commission Urbanisme, travaux, logements



Deuxième adjointe : Annette ARTIGLIA **Déléguée Gestion du déneigement, titulaire de la commission Gestion du matériel communal**, suppléante à la commission du Syndicat de l'Alpe, suppléante de la commission Animation, membre de la commission patrimoine de la commune et chemins ONF, chasse et agriculture

Troisième adjoint : Frederic PELLOUX **Titulaire de la commission du Syndicat de l'Alpe**, membre de la commission Gestion du personnel et du matériel communal, membre de la commission Urbanisme, travaux, logements



Anton JEGOU : *Conseiller Municipal* Membre de la commission Animation et festivités



Sarah LABBEY : *Conseillère Municipale* **Correspondante Incendie et secours**



Deborah PERRIN : *Conseillère Municipale* **Titulaire de la commission SIBRECSA, titulaire de la Commission Animation et gestion de la salle des fêtes**, suppléante à la commission SIEEM et action sociale, membre de la commission Gestion du personnel et du matériel communal



Ophélie OUVRIER-BONNAZ : *Conseillère Municipale* Suppléante à la commission Urbanisme, travaux, logements, membre de la commission budgétaire, membre de la commission travaux de la salle des fêtes



Romain VINCENT : *Conseiller Municipal* **Titulaire de la commission Information et communications, aide à la dématérialisation**, membre de la commission budgétaire, de la commission Urbanisme, membre de la commission travaux de la salle des fêtes



Laurine BOUCHET FLOCHET : *Conseillère Municipale*



Maxime WILQUIN : *Conseiller Municipal*



Soucieuse de soutenir ces associations qui dynamisent notre village, une délibération prise par le Conseil Municipal accorde une subvention aux associations du village

ATELIERS DE NOËL : 18/11/2023 ET 25/11/2023

Organisé par l'équipe municipale, le Samedi 18 Novembre les enfants du village ont pu participer à la confection des décorations pour le sapin de Noël de la commune. La semaine suivante, soit le Samedi 25 novembre à 15h00 un Atelier créatif sur le thème de Noël a permis d'accueillir petits et grands. Un stand a été disposé au marché de Noël pour les enfants qui souhaitent vendre ensuite leurs créations.

MARCHÉ DE NOËL : 02/12/2023

La mairie de Sainte Marie du Mont a organisé un marché de Noël qui a eu le samedi 02 décembre de 14h00 à 19h00. Au programme, on a pu avoir de nombreux stands aux offres variées (bières, bien-être, prêt -porter, fromages, tisane, pain d'épices, voyages, etc.) L'association Sainte Marie du Mont Nature était également présente avec un stand de vin chaud et de la petite restauration ! Plusieurs animations pour les enfants étaient prévues : un sapin de Noël participatif, un stand de dessin collaboratif, des animaux de la ferme...

BALADE NATURE ET CARNAVAL : 24/02/2024

Le samedi 24 février, une balade nature a été proposée par l'association Sainte Marie du Mont Nature, cette balade s'est poursuivie par un carnaval et fut appréciée de tous.

CHASSE AUX OEUFs : 31/03/2024

Le dimanche 31 mars, une chasse aux œufs a eu lieu sur le village. Cet évènement, organisé par l'association Sainte Marie du Mont Nature a permis de réunir les villageois pour un moment convivial.

FETE DE LA MUSIQUE : 16/05/2024

La météo fut capricieuse en ce mois de mai, ainsi du fait du risque d'orages, la fête de la musique initialement prévue le samedi soir, a dû être annulée. C'était sans compter sur la pugnacité de l'Association Sainte Marie du Mont Nature qui a réussi à maintenir la fête de la musique le dimanche midi, permettant ainsi aux villageois de profiter d'un barbecue sous un soleil rayonnant.

GUINGUETTE EPHEMERE : 31/05/2024

Du fait du chantier de la salle des fêtes, l'équipe municipale a proposé la mise en place d'une guinguette éphémère, afin que les habitants puissent se réunir autour d'une bonne bière. La micro-brasserie Grésivale a donc installé un chapiteau derrière la maison forestière et cet évènement a permis aux habitants de se retrouver dans un moment convivial.

CINETOILES : 13/07/2024

Une fois encore le Cinétoiles a rencontré un franc succès. La projection du film d'animation *Mario Bros* a permis d'attirer un public jeune venant de la vallée. L'équipe municipale tient à remercier l'association Sainte Marie du Mont nature ayant proposé une buvette et une petite restauration sur place.



Association CAROTTE ET PISSENLITS

Depuis quelques temps déjà Jean-Antoine et Sandrine proposent à leur domicile aussi bien des soirées musicales, que théâtrales. Animés par le désir de créer des moments de rencontres, de convivialité entre habitant(e)s de la commune, amis, mais aussi avec les habitants(e)s des villages voisins...Ils ont à cœur d'amener de la bonne humeur dans le village et ne sont jamais à court d'idées avec une certaine régularité des programmations.

Cette année l'association Carotte et Pissenlits a proposé 3 spectacles :



La Complainte de la ménagère, une pièce de théâtre comique et autobiographique écrite, interprétée et mise en scène par Malika Bazega.

AVANCE, un one man show décapant sur la vie de père interprété par Johan RIBOIRE



Les Notes de comptoir, un spectacle théâtre-musical joué par la compagnie « les facteurs de buvette »

Spectacle à venir (novembre 2024) :

JOSEPH

L'histoire extraordinaire d'un homme ordinaire ou la petite histoire est bousculée par la grande Histoire.

Spectacle joué par Carole Gentil de la Cie du ruisseau.



Dans un souci d'équité, cette rubrique paraîtra dans de futurs bulletins municipaux afin de donner la parole à d'autres acteurs.

Murielle Darnet-Mascolo est la gérante du gîte des Belles Ombres ; lieu bien connu des Marimontois qui, jusqu'en 1998, constituait l'auberge de Sainte-Marie du mont, tenue par madame Iaia, habitante de la Vieille Eglise.

Transformée en gîte depuis 2006, Murielle et son mari Didier Mascolo, en sont devenus propriétaires en septembre 2018 après une reconversion professionnelle. Une inauguration destinée à présenter le nouveau projet aux habitants du village s'est ainsi déroulée en janvier 2019.

En effet, Murielle a souhaité donner une orientation nouvelle au gîte en faisant de l'accueil de groupes avec pour dessein principal des activités de développement personnel.

S'agissant des types de stages, il existe une grande diversité dans les thématiques proposées : jeûne, yoga (de tous types), du Wim Hof¹, méditation, relaxation biodynamique, théâtre etc. Le gîte peut également être réservé par des familles pour des regroupements intergénérationnels.

Composé de 26 couchages, (une dizaine de chambres de 2 à 3 personnes, chacune disposant d'une salle de bains privative), le lieu dispose, en outre, d'un salon, d'une grande terrasse, d'une salle dédiée aux activités ainsi que d'un jardin où les stagiaires peuvent profiter de la quiétude de notre village.

C'est Murielle elle-même qui assure la cuisine pour les stagiaires. Cette cuisine se veut bio et végétarienne, et en partenariat fidèle avec des producteurs locaux. Elle est notamment une fervente cliente de l'épicerie locale et itinérante « la vagabonde », et prend également son fromage à la ferme de Bellechambre.

Murielle dispose de plusieurs moyens de promotion du gîte avec notamment un site internet, un compte Facebook et une newsletter qui paraît à raison d'une par saison.

Les retours fréquents des stagiaires démontrent que le cadre unique de notre village est apprécié. Selon ces derniers, le village est beau et bien entretenu, et les personnes accueillies sont émerveillées à leur arrivée, et souvent tristes de le quitter.

Murielle souligne que bien que le gîte accueille des personnes extérieures au village, elle tient à ce que ce lieu puisse également proposer des activités accessibles aux habitants du village. Par exemple, depuis la mise en travaux de la salle des fêtes, elle met à disposition sa salle tous les lundis soir pour accueillir le cours de yoga de l'association Santy Yoga de Sainte Marie du Mont. Plus ponctuellement, elle peut prêter sa salle pour des ateliers à la journée (Qi gong, yoga, danse énergétique) animés par des connaissances locales. Autant d'initiatives qui contribuent à créer du lien et à permettre aux habitants du village de participer à ces activités sans avoir à descendre dans la vallée.



Femme de cœur et de réseau, Murielle dynamise notre village et favorise les échanges entre les habitants en faisant découvrir de nouvelles activités.

Parmi les anecdotes mémorables vécues depuis la reprise du gîte, on pourra noter ces deux jeunes stagiaires, qui, en route pour leur stage de yoga, se sont rendus compte à mi-chemin que leur GPS les menait à Sainte Marie du Mont dans la Manche...

¹ La méthode Wim Hof regroupe trois pratiques : la respiration, l'exposition délibérée et GRADUELLE au froid et le travail de l'esprit (mental)



Carrelage des près

M. Fèvre, habitant de notre village nous propose ses services de pose de carrelage et de faïence. Vous pouvez le joindre au **06 16 85 06 71**

L'Atelier Des Marmottes

Mme Ehmig, habitante de notre village nous propose ses services d'artisanat de Chartreuse : Costumes traditionnels, Broderie, Confection sur-mesure, Décoration intérieur, Retouche de vêtements. Vous pouvez la joindre au **06 72 88 42 66** ou lui écrire :

atelierdesmarmottes@orange.fr,

Site Internet de L'Atelier des Marmottes:

<http://www.atelierdesmarmottes.com>

Soins Esthétiques

Isabelle, habitante de notre village nous propose de profiter de soins esthétiques de qualité au lieu-dit La Vieille Eglise. Vous pouvez la joindre au **06 16 71 87 37**.

Plus de détails ici

: <http://www.si-belle-en-soi.fr>



Mtr 38 - Menuiserie Toiture Rénovation

Nevio Nicolas, habitant de notre village nous propose ses services de menuiserie et de rénovation de toiture. Vous pouvez le joindre au **06 07 38 55 36** norbert@mtr38.fr

MIEL des Ours

Ana Chassaing, apicultrice, habitante de notre village, vous propose miels, produits de la ruche, essaims. Tél : 06 41 86 50 10
Mail : miel.alpes@outlook.fr
Facebook : Miel des Ours
Lotissement La Chapelle
38660 Ste-Marie-Du-Mont

Le rucher de l'Alpe

Guillaume BELLE, apiculteur, habitant de notre village, vous propose miels, baume à lèvres, bougie essaims. Tél : 07 87 62 63 94
Mail : rucher.alpe@gmail.com
1120 la Vieille église
38660 Ste-Marie-Du-Mont



Le gite des belles ombres

Murielle, habitante de notre village, accueille vos stages en résidentiel et vos séjours en famille ou entre amis.

Tél : 06 70 76 36 82

Site WEB : <https://gite-belles-ombres.fr/>

Lieu-dit Les prés

38660 Ste-Marie-Du-Mont

Mill' Rabote

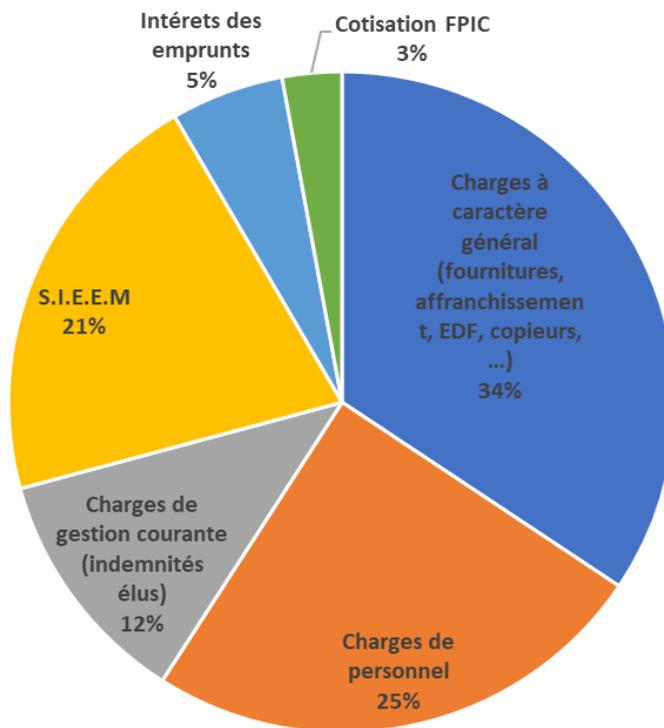
Yann MILLA, habitant de notre village, vous propose des services de menuiserie et ébénisterie.

Tél : 06 80 57 84 44

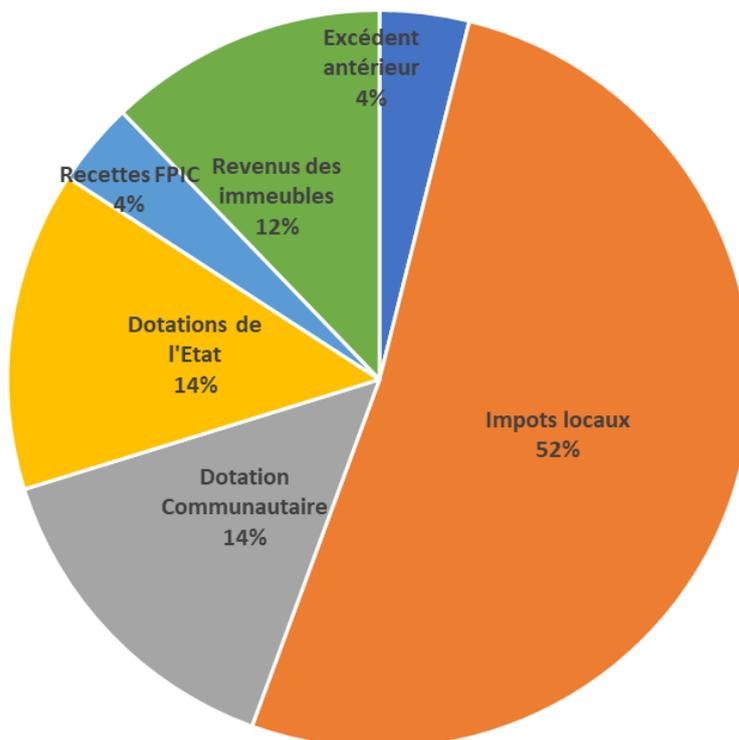
433 Rue du Col de l'Alpe

38660 SAINTE-MARIE-DU-MONT

**Budget prévisionnel 2024 - Fonctionnement -
Dépenses - TOTAL de 309 060 €**

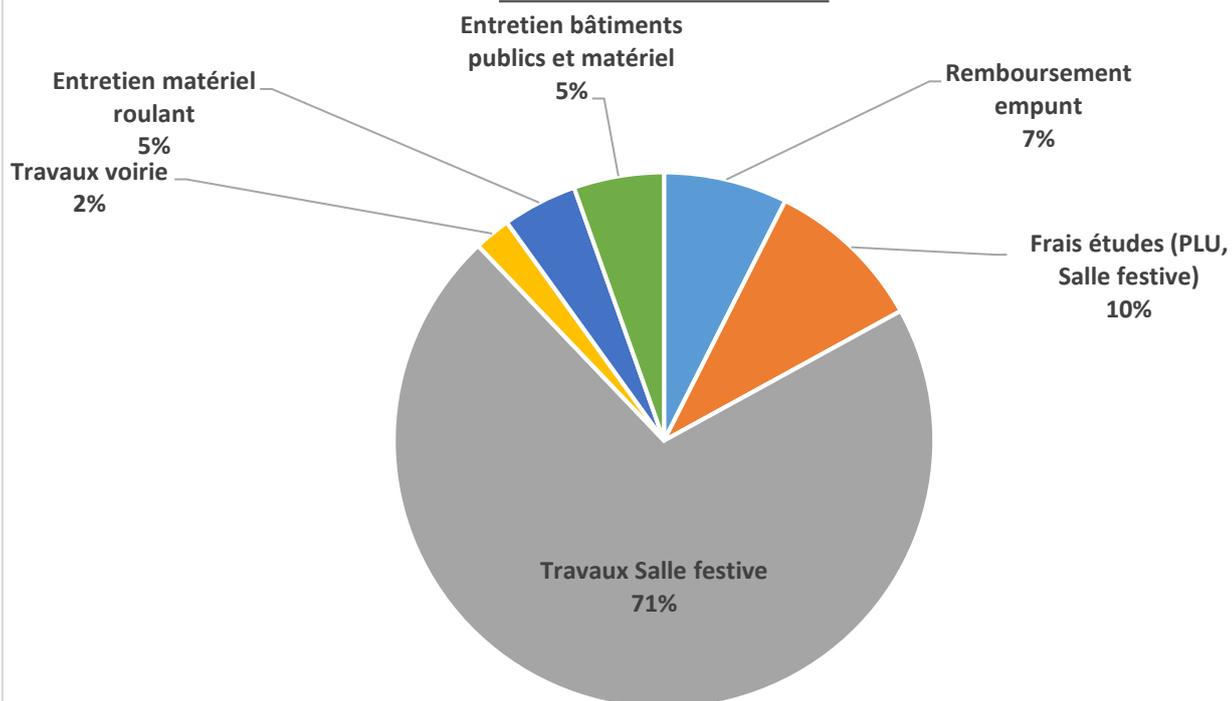


**Budget prévisionnel 2024 - Fonctionnement -
Recettes - TOTAL de 309 060 €**



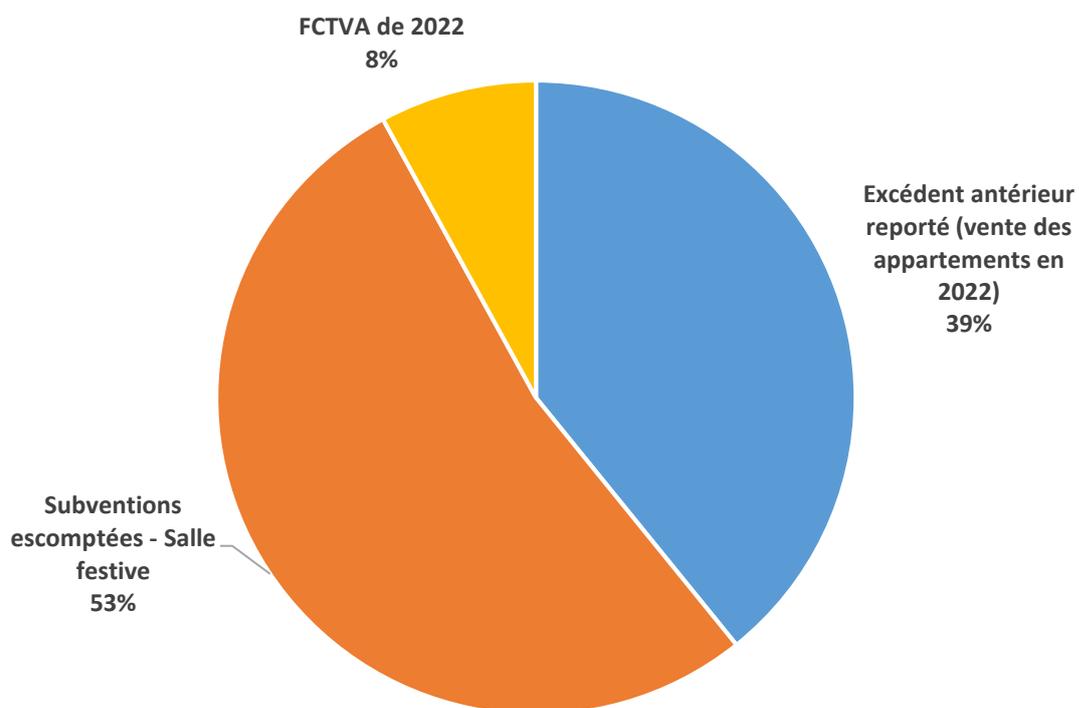
Budget prévisionnel 2024 - Investissements - Dépenses -

TOTAL de 1 227 000 €



Budget prévisionnel 2024 - Investissements - Recettes -

TOTAL de 2 072 500 €



Dans un esprit de transparence et de prise en compte des avis citoyens, nous souhaitons annoncer l'abandon du projet d'auberge qui avait été envisagé précédemment. Cette décision découle des retours exprimés par la population lors des consultations publiques et de l'évaluation approfondie des contraintes budgétaires.

Nous souhaitons ainsi vous présenter un projet qui a été pensé et réfléchi par l'équipe municipale puis proposé aux habitants lors d'une réunion publique, laquelle s'est suivie d'une visite de chantier permettant aux Marimontois de visualiser le projet.

Ce dernier vise à créer un espace de vie communautaire et dynamique au cœur du village. Nous retrouverons au sein de cet élément 3 espaces :

- La salle des fêtes, lieu de festivités et d'évènements au sein du village
- un café associatif ; lieu de rencontre et de partage pour les habitants et les visiteurs. Cet espace permettra également l'accueil de groupes scolaires pour des activités éducatives et de découverte du parc de Chartreuse et de ses richesses
- Nous souhaitons également transférer les locaux de la mairie au sein de ce bâtiment, permettant de regrouper en un seul et même lieu les bâtiments communaux.

Les différentes composantes du projet :

1. Rénovation de la salle festive

En premier lieu ce projet permettra au village de bénéficier à nouveau d'une salle des fêtes.

Celle-ci sera en large partie conforme à la salle des fêtes précédente (environ 170 mètres carrés) avec une partie dédiée à l'accueil (dressing) une partie dédiée à la scène et une troisième partie vouée à la cuisine et à l'espace sanitaire.

Afin d'éviter toute sur-consommation d'énergie, le chauffage de cette pièce sera prévu de façon innovante, afin de planifier des plages horaires prévoyant la mise en chauffe et l'arrêt du chauffage.

2. Lieu multimodal

Café associatif

- Un lieu chaleureux et accueillant où les habitants peuvent se retrouver autour d'une boisson ou d'un repas.
- Organisation d'événements réguliers pour favoriser les échanges et les liens sociaux, tels que des soirées culturelles, des débats ou des ateliers.

Accueil de groupes scolaires

- Un espace dédié à l'accueil des groupes scolaires pour des sorties pédagogiques et des activités de découverte de la nature et de l'environnement.
- Ateliers éducatifs sur la faune, la flore et la préservation de l'écosystème local.
- Programmes sur mesure en collaboration avec les enseignants pour répondre aux objectifs pédagogiques spécifiques des classes.

Vente de produits locaux

- Une boutique éphémère, tenue par les producteurs proposant des produits locaux tels que des fromages, miels et autres articles issus du village.
- Favoriser les circuits courts en travaillant directement avec les producteurs locaux, ce qui soutient l'économie locale et réduit l'empreinte carbone.
- Mise en valeur de la richesse et de la diversité des produits du parc de Chartreuse.

3. Relocalisation de la mairie

La mairie pourra être relocalisée dans le nouveau bâtiment, ce qui permettra de rénover les locaux de l'actuelle mairie avec pour objectifs :

- De rénover les locaux de l'actuelle mairie afin de repenser ce lieu avec pour destination finale un projet communal (logements social, micro-crèche, garderie ...)
- Les locaux dédiés aux services publics (salle des fêtes, café associatif et mairie etc.) seront réunis au sein d'un seul et même bâtiment ce qui permettra de redynamiser et de re-centraliser les services publics

4. Bénéfices du Projet

- Création d'un lieu de vie animé et inclusif pour le village.
- Promotion de l'économie locale grâce au soutien des producteurs et artisans de la région.
- Éducation des jeunes générations sur l'importance de la préservation de l'environnement.
- Contribution au développement durable et à la préservation des ressources naturelles du parc de Chartreuse.

Le projet de lieu multi-modal représente une opportunité unique de rassembler la communauté autour d'un lieu de vie partagé, tout en soutenant l'économie locale et en promouvant des pratiques durables. Nous sommes enthousiastes à l'idée de concrétiser ce projet et de collaborer avec les acteurs locaux pour créer un espace qui profite à tous.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers la Communauté de Communes, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département pour leur soutien continu dans nos projets de développement.

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA SALLE FESTIVE

Lors du Conseil Municipal du 17 septembre, Le Maire a soumis à l'assemblée l'estimatif du nouveau projet pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente revue à la baisse.

Pour rappel, le montant HT du projet initial s'élevait à 1 383 705,80 euros

Le montant HT du nouveau projet est estimé à : **969 909,43 euros**

M. le Maire a sollicité l'assemblée afin d'approuver l'estimatif du nouveau projet, d'effectuer les demandes de subventions auprès de la Préfecture, du département, de la région, de la Communauté de communes Le Grésivaudan,

Le plan de financement Hors Taxe prévisionnel est le suivant :

Région (dotation)	50.000
Département au titre de la dotation territoriale	150.000
Département au titre de l'aide à l'aménagement de l'espace public	22.722,75
Communauté de communes Le Grésivaudan – fonds de concours	242.477,36
DETR	242.477,36
Total des subventions HT	707 677,47
Autofinancement	262 231,96 (soit 27%)
Total HT	969 909,43

Certains travaux de voirie ont été engagés sur notre commune.

Le hameau du Villard a notamment été goudronné avec la réalisation d'une cunette permettant aux eaux pluviales de s'écouler.



Disposition de bac à sel sur les 4 hameaux du village

L'hiver fut plutôt doux et humide, par conséquent avec le regel nocturne, des plaques de verglas apparaissait sur la plupart des hameaux, nous avons pris la décision de mettre des bacs à sel à disposition des habitants qui seront réapprovisionnés par l'employé communal. Ces bacs à sel nous ont été cédés par la mairie de Saint-Ismier que nous remercions chaleureusement.



Un rac à vélo a été disposé devant la mairie. En effet, face à la nécessité d'augmenter la mobilité douce, nous observons que de nombreux habitants se déplaçaient à la mairie en vélo. Ce petit rac permet donc de « garer » sereinement son vélo.

L'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour que Sainte Marie du Mont bénéficie enfin d'un PLU.

Aujourd'hui, il convient que ces principes soient déclinés dans un PADD (**PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES**) sous forme d'orientations. Le cabinet d'études nous a proposé de faire évoluer le PADD débattu en 2012, pour prendre en compte le contexte législatif et l'évolution de la commune ces 12 dernières années (sur le plan démographique, notamment, les nouvelles mais aussi les équipements raccordements à l'assainissement collectif, restructuration du bâtiment communal...).

Plusieurs points nous ont amené à rédiger un nouveau PADD après une nécessaire mise à jour du diagnostic.

Pour rappel, l'évolution la plus récente et la **loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », qui en parallèle du réchauffement climatique (et des derniers étés caniculaires que nous venons de connaître), porte également sur la réduction de l'artificialisation des sols (objectif : « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)) prenant une part importante dans le PLU.

En conséquence, le PADD débattu en 2012, et que l'ancienne mandature souhaitait maintenir au moment de la signature du marché pour simplifier la procédure, n'était plus adapté. Par ailleurs, suite à la reconstitution du conseil municipal, il était important que cette pièce essentielle du PLU soit validée par tous les membres de ce dernier, de manière à éviter tout risque juridique (recours du préfet sur un PADD « dépassé » car ayant plus de 10 ans, sur un « manquement » d'une étape de la procédure ou contentieux de la part d'élus ou d'habitants).

Le calendrier prévisionnel (et donc soumis à de possibles changements) de l'élaboration du PLU se déroulera sous la forme suivante :

Après avoir pris en compte des remarques formulées par les Personnes Publiques Associées (l'Etat, le SCOT, la CCLG/Grésivaudan, Chambre d'Agriculture, le Département, ...) et rencontrées le 7 octobre dernier, le Conseil Municipal en débatera au cours de la tenue d'un prochain Conseil. Nous nous appuierons sur ce dernier pour établir les zonages ainsi que la réglementation constituant le cœur de notre PLU.

L'arrêt du PLU (réglementation et zonage en particulier) sera prévu pour le début de l'année 2025. On pourra ainsi envisager une période d'Avis de l'état pour les mois d'Avril à juin 2025, l'enquête publique pourra avoir lieu suite à ce dernier soit en début d'été, soit à la rentrée 2025, ce qui nous permettra d'approuver le PLU à la fin de l'année 2025.

Via l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.) lancée depuis le mois d'avril, Le Grésivaudan entend mieux accompagner les particuliers, mais aussi les propriétaires bailleurs dans la rénovation des logements.*

Sur pied pour une durée de 5 ans, ce dispositif offre un accompagnement et des aides financières aux propriétaires occupants, sous condition de ressources ; ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, sous réserve d'encadrement des loyers. Il apporte également un soutien en ingénierie et des financements aux copropriétés.

Pour Le Grésivaudan, il s'agit de mobiliser une équipe dédiée au suivi et à l'animation, et de financer les aides aux travaux pour les particuliers. Ces travaux devront concerner la rénovation énergétique, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, les copropriétés en difficulté ou la production de logements locatifs à loyer modéré.

Renouvellement urbain

Dans le périmètre restreint des communes de Allevard-les-Bains, Crolles, Pontcharra et Villard-Bonnot, particulièrement concernées par la question du logement à rénover, cette opération offre des aides spécifiques aux propriétaires bailleurs qui conventionnent leurs logements, aux copropriétés dégradées, ainsi qu'aux mono-propriétés et copropriétés.

Ces aides complètent pour la plupart les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), afin de créer un véritable effet levier. La communauté de communes propose également des financements spécifiques visant à inciter à réaliser des réhabilitations plus complètes.

Via ces différents dispositifs, Le Grésivaudan s'est fixé pour objectif d'accompagner la réhabilitation de plus de 3 000 logements, soit une enveloppe budgétaire dédiée de près de 17M €.

Contact

Un numéro vert est à votre disposition. Au bout du fil, un conseiller saura évaluer votre projet, vous accompagner et vous aider à mobiliser les aides financières correspondant à vos travaux. N'hésitez pas à composer le 0 801 902 138.

Permanences

Avec ou sans rendez-vous.

Les lundis de 10h à 12h en mairie d'Allevard-les-Bains - 3 Place de Verdun

Les lundis de 14h à 16h à l'Espace France Service de Pontcharra – 33 rue de la Ganterie - Village d'Entreprises du Bréda

- Les vendredis de 10h à 12h en mairie de Villard-Bonnot - 20 Boulevard Jules Ferry
- Les vendredis de 14h à 16h à la communauté de communes Le Grésivaudan – La Passerelle - 246 rue du Pré de l'Horme - 38920 Crolles

Naissances

- 20/06/2024 : Alix, Freya Sekund
- 24/08/2024 : Abel Pinquet

Mariages

- 20/09/2024 : Sylviane Brunet-Manquat et Jean Ambros
- 19/10/2024 : Ophélie Ouvrier-Bonnaz et Jean-Marie Françon

PACS

- 08/12/2023 : Henri DETANT et Audrey PEIRO

Décès

- 06/11/2023 : Monsieur Henry Aubert



Captages et abduction en eau potable

Une surveillance permanente des niveaux de nos réservoirs a été mise en place en partenariat avec l'entreprise Veolia.

L'équipe municipale a poursuivi ses travaux en collaboration avec le service des eaux de la communauté de communes. Tout d'abord, la mairie a servi de lien entre des propriétaires de parcelles sur lesquelles se trouvaient des captages en eau afin que la Communauté de Communes puisse en faire l'acquisition. Ceci étant fait, des travaux de coupe de bois sur les parcelles contenant des captages d'eau ont également été réalisés. En effet, selon les préconisations d'un hydrogéologue dépêché par la communauté de communes, les arbres présents sur ces parcelles « drainaient » une grande partie de l'eau disponible. Aussi, lors d'une tournée effectuée par un membre de l'équipe municipale sur les captages, il avait été remarqué qu'une partie de l'eau du captage de la pépinière avait été déviée, du fait de travaux sur une piste forestière, une hypothèse validée par l'hydrogéologue. Des travaux ont donc été entrepris afin de rectifier le tir et de capter l'eau de façon appropriée.

L'ensemble de ces travaux n'a pas empêché l'équipe municipale en collaboration avec la communauté de communes de travailler sur des travaux structurants permettant de créer un pont d'eau entre la source de l'Alloix (Hameau du villard) et Les prés. Ces travaux permettront, de façon momentanée, de pallier au manque d'eau dont les hameaux des prés, de la chapelle et de la vieille église peuvent parfois souffrir, surtout en période de canicule estivale.

Selon les dernières informations, et si aucune difficulté n'est rencontrée, ces travaux pourraient démarrer à la fin de l'année 2024.

Soutien de la communauté de Communes et de la Région AURA

Suite au changement d'équipe municipale, la CCLG (Communauté de Communes Le Grésivaudan) a poursuivi son soutien sans faille auprès de notre commune. Le Président de la CCLG, Henri Baile, s'est d'ailleurs rendu aux vœux du nouveau Maire montrant ainsi l'appui dont bénéficie notre village.

Malgré une refonte totale du projet de salle festive, la Communauté de Communes a maintenu ses subventions envers notre commune. En outre, le Président Henri Baile, fort de son mandat de Conseiller Régional a permis l'obtention d'une dotation de la Région AURA allouée aux petites communes pour notre projet de salle festive.

Par ces mots, je souhaiterais donc renouveler mes remerciements les plus sincères envers le Président Henri Baile et son équipe pour le soutien accordé à notre commune et de l'intégration chaleureuse et bienveillante dont j'ai pu bénéficier au sein du Conseil Communautaire.

Formation Compost

Notre commune fait partie du SIBRECSA, Le Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie qui a pour mission de gérer la collecte, le tri et la valorisation des déchets sur son territoire en favorisant les bonnes pratiques. Le syndicat regroupe 43 communes dont 16 sur le département de l'Isère et 27 sur celui de la Savoie. A la demande des villageois, et du fait de difficultés de déplacements pour certains, une formation pour l'attribution de composteurs a été organisée sur le village. Les composteurs avaient été récupérés par l'employé communal au préalable et la formation.

BROYEUR SIBRECSA

L'équipe municipale a permis à l'employé communal Christophe SOUTON de bénéficier d'une formation pour l'utilisation d'un broyeur. Nous avons ensuite sollicité la mise à disposition d'un broyeur afin que les habitants puissent venir faire broyer leurs déchets végétaux importants. Une fois tous les végétaux broyés, le broyat a été conservé et mis à disposition des habitants qui souhaitent l'utiliser pour leurs potagers. L'opération a été une franche réussite et celle-ci sera réitérée.



➤ Martelage et animation Forêts par l'ONF / Campagne de piégeage frelons / Chantiers d'insertion ARECE

Journée Internationale de la Forêt 2024 /

Une visite a été organisée par l'Office Nationale des Forêts le samedi 16 mars 2024, sur le thème de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques gérées par l'ONF et l'équilibre forêt-gibier.

Durant cette intervention d'une durée de 2h45, pour 10 adultes et 5 enfants accompagnés de 2 journalistes de France3, une Boucle de 3km et environ 60 m de dénivelé a été effectuée sous un temps couvert parsemé d'éclaircies.

Lors de cette intervention, des observations comparatives-explicatives des différences entre forêt de protection / production / sociétale ont été effectuées. Une présentation du dispositif d'enclos/exclos et du suivi de l'accroissement et du renouvellement des forêts reliées à l'enjeu de pérennité des forêts dans un contexte de réchauffement climatique a également pu être produite par Sophie Ayache, Technicienne ONF résidente de Saint Georges. La matinée s'est achevée par des activités ludiques pour les enfants sur la connaissance des ongulés, leur capacité de camouflage en milieux forestier pour échapper aux prédateurs, et la réalisation d'une chaîne alimentaire (pour faire le lien avec l'équilibre faune-flore /abrutissement - prédation naturelle insuffisante nécessitant l'intervention de la chasse.

Le retour des participants était très positif, avec principalement des habitants du village...



Martelage de la Parcelle B au-dessus de Saint Georges.

2 élus ont participé au martelage de la parcelle permettant d'identifier les arbres qui seront prélevés. Ces prélèvements sont faits avant tout pour permettre à la forêt de se renouveler, les bois arrivés à maturité étant captés en priorité. Ces différentes ventes assurent certes à la commune une certaine rente ; mais la collaboration avec l'ONF permet surtout d'entretenir les forêts de notre territoire.



CAMPAGNE DE PIEGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Une réunion publique ayant pour sujet les frelons asiatiques a été organisée par la mairie en collaboration avec les apiculteurs du village, Guillaume Belle et Ana Chassaing. Cette réunion d'information a permis de sensibiliser les habitants quant au danger que représente les frelons asiatiques sur la biodiversité en général.

Suite à cette réunion d'informations, une campagne de distributions de pièges simples à tous les habitants de la commune a été mise en place début mars.

Aussi, des pièges plus complexes (et également plus onéreux) ont été gracieusement offerts par la CCLG. Ces derniers ont été répartis par Guillaume BELLE sur la commune sur des points stratégiques.

CHANTIERS ARECE

La CCLG a mis en place un dispositif de crédit d'heures permettant aux collectivités de bénéficier de chantier d'insertion via l'association ARECE basée à Pontcharra.

L'association Arece a pour objectifs de :

- Redynamiser les personnes. Apporter une mise en situation de travail proche des conditions réelles

Les travaux confiés à l'association par la mairie étaient principalement liés à l'entretien d'espaces verts, la création et/ou entretien de sentiers de randonnées, le débroussaillage et l'épierrage de la D289 ente la chapelle et les Prés.





Marché de Noël

Cette année encore nous souhaitons organiser un
marché de Noël !

Pour que cet évènement soit une nouvelle fois une
réussite nous avons besoin de vous et de vos
connaissances

Nous sommes à la recherche d'artisans qui
souhaitent tenir un stand ce jour là, alors
parlez en autour de



vous et on attend les inscriptions en mairie
(contact@sainte-marie-du-mont.fr)

Soyez au rendez vous pour
cette deuxième édition le

01/12/2024

